



De nouveaux partenariats
entre territoires pour une nouvelle relation
franco-britannique

Sommet des Maires Franco-Britanniques - Londres, le 07 mars 2019
Bilan et perspectives



Edito

Philippe LAURENT

Maire de Sceaux

Président de l'AFCCRE

En 2016, nos voisins britanniques se sont prononcés par voie de referendum pour un retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Après trois ans de débats parlementaires, les résultats sans équivoque des élections générales du 12 décembre 2019, marquées par la large victoire de Boris Johnson, ont définitivement scellé l'avenir des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, et donc entre nos deux pays : le 31 janvier 2020, le BREXIT deviendra une réalité tangible pour les citoyens de part et d'autre de la frontière.

Nous sommes nombreux à regretter ce choix, néanmoins, nous respectons pleinement le vote démocratique des citoyens britanniques.

Une nouvelle ère de coopération s'ouvre désormais entre les collectivités territoriales de nos deux pays... autant d'opportunités et de défis nouveaux, dans un environnement sans doute moins encadré, mais aussi moins soutenu par l'Union européenne que par le passé.

Dans ce contexte, il nous appartient bien sûr de respecter dans nos messages et nos initiatives la volonté de nos voisins mais aussi, plus que jamais, d'œuvrer avec résolution pour préserver les liens d'amitié nés des centaines de partenariats et de jumelages franco-britanniques.

Le succès du Sommet des Maires, organisé à Londres par nos gouvernements respectifs le 7 mars 2019, a posé des bases solides pour pérenniser ces coopérations mais aussi, et peut-être surtout, leur offrir de nouvelles perspectives.

Car, au-delà des indispensables échanges culturels et éducatifs qui perdureront, l'urgence des enjeux économiques, environnementaux et sociaux qui se posent avec acuité et souvent avec beaucoup de similitudes de part et d'autre de la Manche, va mettre en effet très largement à contribution les collectivités territoriales de nos deux pays.

Dans ce contexte, chacun peut aisément mesurer la spécificité de notre espace transfrontalier et la nécessité d'une coopération territoriale renforcée sur ces sujets.

L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, et ses partenaires britanniques de la Local Government Association, ont été étroitement associés à cette manifestation par les Ministères et les Ambassades de nos deux pays.

Qu'il me soit ainsi permis de remercier le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en particulier la Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales pour avoir, une nouvelle fois, placé les élus locaux et régionaux au cœur des relations diplomatiques de la France.

Ce recueil permet de faire vivre la dynamique enclenchée lors du Sommet du 7 mars. Vous y lirez des témoignages d'élus, de responsables politiques, d'acteurs et d'actrices français et britanniques, animés par une volonté commune d'imaginer ensemble, dans le cadre de projets locaux, les solutions qui permettront à nos territoires de faire face aux défis du 21^{ème} siècle.

Je souhaite qu'il fournisse à chacun une source d'inspiration et qui sait, contribue à faire de nouveau germer chez une majorité de nos concitoyens de part et d'autre de la Manche, le sentiment qu'ils partagent une destinée commune avec les autres Européens



Le Sommet de Londres

De nouveaux partenariats entre territoires pour une nouvelle relation franco-britannique

« Les partenariats entre collectivités territoriales et les jumelages entre nos deux pays, plus de 1000 en tout, incarnent la relation de proximité et d'amitié qui nous unit et nous unira toujours ».

Nathalie LOISEAU

Ministre chargée des Affaires européennes

Le 7 mars 2019, plus de 120 dirigeants territoriaux français et britanniques se sont retrouvés au « London Southbank Centre » pour le premier sommet des Maires du Royaume-Uni et de la France afin d'échanger sur l'avenir des coopérations entre collectivités territoriales des deux pays.

Le Sommet répondait à l'appel des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui avaient, en 2018, proposé de promouvoir « une nouvelle approche des partenariats entre nos villes et nos régions, afin de soutenir une nouvelle génération de liens entre nos concitoyens, notamment en réunissant les maires et les élus... ».

« Les coopérations entre nos localités sont aussi importantes que le partenariat entre nos deux pays ; ce sommet montre que le Royaume-Uni n'entend pas tourner le dos à l'Europe ».

James BROCKENSHIRE

Ministre du Logement et des Collectivités locales



La genèse du Sommet de Londres

Lors du Sommet franco-britannique de Sandhurst de janvier 2018, la France et le Royaume-Uni ont souligné l'importance, dans nos relations bilatérales, des partenariats entre les collectivités territoriales et ont souhaité les valoriser à l'occasion d'une manifestation d'importance.

Conformément à cet engagement, le « Sommet des maires et des élus locaux franco-britanniques » s'est tenu à Londres le 7 mars 2019, à l'invitation du Gouvernement britannique.

Présidé par **M. James BROKENSHERE, Ministre britannique des collectivités territoriales**, et **Mme Nathalie LOISEAU, Ministre française chargée des affaires européennes**, le Sommet a été organisé en partenariat avec les associations nationales d'élus locaux et régionaux.



« Ce Sommet des Maires, organisé par nos gouvernements respectifs en lien avec les associations d'élus, a permis aux maires et aux élus de rencontrer leur homologues et d'échanger sur les défis communs de la gouvernance locale. Au-delà de renforcer les liens existants entre nos territoires, il a jeté les bases de futurs partenariats fructueux ».

Christine MORO

Déléguée pour l'action extérieure des collectivités

La Délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriale du, dirigée par Mme Christine MORO, a assuré a coordination des acteurs français au Sommet, en lien avec l'Ambassade de Grande Bretagne en France.

L'organisation de la participation des collectivités territoriales françaises a été confiée à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), en liaison étroite avec l'Association des Maires de France, France Urbaine et l'Assemblée des Départements de France. Du côté britannique, la Local Government Association (LGA) a été associée.

Que signifie pour vous la relation franco-britannique ?

Paroles d'élus présents au sommet des Maires

Natacha BOUCHART

Maire de Calais

« La relation entre la France et le Royaume-Uni est marquée par l'histoire et imprégnée dans notre territoire et notre région. En dépit du Brexit, dont les conséquences sont encore en partie inconnues, nous devons poursuivre nos coopérations, s'il le faut dans le cadre d'accords bilatéraux, sur des projets de recherche, d'innovation, d'échanges culturels avec une cible particulière que sont les jeunes ».

« Leeds continuera avec fierté d'être une ville européenne, et il est crucial que nous maintenions nos coopérations, que nous les développions en y associant les citoyens afin de leur offrir ainsi le maximum d'opportunités ».

Judith BLAKE

Leader of Leeds City Council

Fortuné PELLICANO

Adjoint au maire de Brest

« Depuis 1963, année de leur jumelage, Brest et Plymouth entretiennent une relation de fraternité, de confiance, d'échanges constructifs et de partenariats. Nos deux villes ont des similitudes, en tant que grand ports de nos pays respectifs, et il est naturel que nous nous rapprochions pour partager nos expériences et notre expertise, notamment des questions maritimes ».

« Dans nos deux pays, il y a beaucoup d'inquiétudes liées au Brexit, mais il s'agit ici de montrer que, de manière concrète, indépendamment de cette situation et de ses développements futurs, nous pouvons continuer en France et au Royaume-Uni à nouer des partenariats et bien sûr renforcer ceux existant ».

Antoinette BRAMBLE

Deputy Mayor of Hackney Council

François DE COSTER

Maire de Saint-Omer

« En tant que Maire de Saint-Omer, la relation franco-britannique m'apparaît naturelle, évidente mais je suis également persuadé qu'elle s'inscrit dans une histoire qui n'est pas finie. Selon moi, elle a un grand avenir ».

« Depuis l'arrivée de l'Eurostar à Marseille, un grand nombre d'amis britanniques nous rendent visite à Marseille et un grand nombre d'étudiants marseillais font le trajet inverse. Cela concrétise le développement de nos échanges et nous pousse à aller de l'avant, à un moment où beaucoup s'interrogent sur l'intérêt de l'Europe ».

Jean ROATTA

Adjoint au Maire de Marseille

Alderman Arnold HACH
Vice-President,
Northern Ireland Local
Government Association

« Nous devons continuer dans la même voie malgré le Brexit. Il est très important pour la prochaine génération que nous conservions de bonnes relations avec la France et les autres pays de l'Union européenne. Les échanges scolaires de ce point de vue sont essentiels d'un point de vue culturel, mais aussi et surtout pour ce qu'ils représentent pour le futur ».

« Ce sommet témoigne de l'importance des relations avec les collectivités territoriales françaises. La comparaison entre nos organisations territoriales est enrichissante et mérite d'être approfondie, au regard notamment de leur différence notable».

Alan WATER

Leader of Norwich City Council

Patrice VERGRIETE
Maire de Dunkerque

« Dunkerque est bien sûr très liée à l'histoire du Royaume Uni, en particulier celle du XX^{ème} siècle, avec l'opération DYNAMO. Mais notre attachement est aussi économique, en tant que grand port au cœur des échanges transfrontaliers. Il est essentiel que nous conservions des liens étroits, entre ports de part et d'autre de la Manche, et ainsi préserver nos partenariats dans les domaines de l'économie, de la culture et de l'éducation ».

« Nous devons garder à l'esprit que notre mission première consiste à servir nos populations, sans réinventer la roue, et pour ce faire, identifier nos enjeux communs, partager nos expériences, échanger sur ce qui fonctionne bien ou moins bien...c'est ainsi que je vois nos relations futures ».

Jane SCOTT of BYBROOK

Leader of Wiltshire Council

Michel HETROY
Maire de Chatillon-sur-Indre

« La relation entre la France et le Royaume-Uni est pour moi très ancienne. Elle occupe dans l'histoire, mais aussi dans mon parcours personnel, une place importante. Notre jumelage avec Tetbury permettra à nos jeunes d'avoir une expérience différente, de s'ouvrir au monde et de partager les joies que j'ai connues pendant mon adolescence ».

« Notre partenariat avec Chatillon-sur-Indre permet aux habitants de nos deux pays de se retrouver autour d'un but commun, qui est celui de l'amitié ».

Stephen HIRST

Councillor, Tetbury Town Council

Compte rendu des travaux

Session plénière

Quelles perspectives pour nos territoires ?

Les élus locaux face aux défis du 21^{ème} siècle

Antoinette BRAMBLE

Deputy Mayor of Hackney
Council, London

Dan JARVIS

MP, Mayor of Sheffield City
Region

Philippe LAURENT

Maire de Sceaux, Président de
l'AFCCRE

Agnès LE BRUN

Maire de Morlaix

Roland RIES

Maire de Strasbourg

Andy STREET

Mayor of the West Midlands
Combined Authority

Jane SCOTT OF

BYBROOK

OBE, Leader of Wiltshire
Council

Frédéric VALLETOUX

Maire de Fontainebleau,
Président délégué de l'AFCCRE

Il s'agissait d'échanger entre responsables, élus locaux et régionaux sur les nouveaux défis auxquels les collectivités territoriales sont confrontées de part et d'autre de la Manche.

Les discussions se sont focalisées sur deux aspects :

- le renforcement de la démocratie locale
- la garantie d'un égal accès pour tous les citoyens aux services publics.

Les intervenants, à la fois du côté français et britannique, ont évoqué la défiance grandissante des citoyens envers les responsables politiques.

Dans ce contexte, les élus de part et d'autres de la Manche, considèrent la décentralisation comme le meilleur moyen d'assumer des responsabilités au plus proche des citoyens et de créer ainsi un lien direct avec eux.

Il importe par ailleurs, selon eux, que les assemblées élues reflètent la diversité du corps électoral et de la société en général.

Dans cette perspective, des progrès ont ainsi été réalisés pour une meilleure intégration des femmes en politique, mais beaucoup reste à faire.

Les participants à la table ronde ont souligné qu'il s'agissait là d'un thème majeur des coopérations entre collectivités territoriales britanniques et françaises. Un plus grand éventail d'expériences réussies dans ce domaine aiderait à une meilleure prise en compte des attentes des citoyens et susciterait leur engagement.

*La décentralisation
permet de rendre
compte directement
de l'action publique
auprès des citoyens*

Face à la défiance à laquelle font face les élus, l'avenir de nos démocraties locales repose sur la jeunesse

Devant le déficit de démocratie qui leur est parfois reproché, et que la crise des « gilets jaunes » a parfois illustré, les élus locaux ont une responsabilité de terrain, au plus près des citoyens, et doivent ainsi créer les conditions d'un dialogue permanent avec les acteurs de terrain représentant les différents secteurs : jeunesse, école, entreprises...

Les intervenants ont également souligné que, à la fois en France et au Royaume-Uni, le futur de nos démocraties se joue en grande partie auprès de la jeunesse. Les panelistes ont ainsi mis en évidence des initiatives permettant d'associer les jeunes à la prise de décision politique, en particulier s'agissant de services publics

d'une importance majeure pour eux et pour leur avenir : l'éducation et l'accès à l'emploi, mais aussi à titre d'exemple les transports publics...

Dans ce contexte, les collectivités territoriales jouent un rôle majeur pour mettre en cohérence les différents acteurs en charge des services publics, y compris les entreprises privés et les associations, et faire émerger des solutions durables pour répondre aux besoins des citoyens.

Enfin, les collectivités territoriales, en s'engageant dans des actions de coopération européenne, permettent d'ouvrir leur territoire et offrent des opportunités de mobilité pour les jeunes.



Atelier de travail

Le défi de la cohésion des territoires

Franck BIERRY

Président du Conseil
départemental du Bas-Rhin

Christophe CHAILLOU

Directeur général de l'AFCCRE

Thibaut GUIGNARD

1^{er} Vice-Président du Conseil
départemental des Côtes
d'Armor, Maire de Ploëuc
l'Hermitage

Cllr Susan HINCHCLIFFE

Leader Bradford Council

Mireille HINGREZ

CEREDA

Présidente du Conseil
départemental du Pas-de-
Calais, 1^{ère} Adjointe au Maire
de Boulogne sur Mer

Karen MURGHATTROYD

Directrice des relations
internationales de Leeds

L'atelier visait à débattre des nouveaux enjeux territoriaux, notamment en matière de cohésion sociale, et les réponses que peuvent y apporter les services publics locaux.

Elus français et britanniques sont confrontés de façon similaire à un accroissement des inégalités sociales dans leur territoire alors même qu'une part grandissante du financement est destinée à aider les personnes les plus vulnérables de nos sociétés.

*Devant la montée
des inégalités
territoriales, les
élus locaux
doivent résister à
la pression et se
battre pour
préserver des
services publics
bénéficiant à tous*

La montée du populisme, dans nos deux pays, a mis en évidence des fractures territoriales qui n'obéissent plus uniquement aux traditionnelles dichotomies, urbain-rural, ville riche-ville pauvre par exemple, mais qui sont désormais visibles à l'intérieur même d'une ville ou d'un territoire.

Dans ce contexte, les élus locaux ont une responsabilité majeure dans le rétablissement des équilibres sociaux, grâce notamment au déploiement de services publics de qualité et

accessibles à tous en matière de transport public, de culture, d'éducation...

Les décideurs publics doivent résister « à la pression » qui les incite à fermer des services publics. Ils doivent au contraire les consolider, en particulier dans les territoires ruraux ou les quartiers urbains défavorisés.

De nombreux exemples locaux ont permis de dégager des solutions innovantes pour renforcer l'efficacité des services publics auprès des personnes ou territoires les plus en difficulté et les rendre accessibles au plus grand nombre.

*Les nouvelles
technologies sont une
des clés pour une
meilleure accessibilité
des services publics*

A titre d'exemple, le Département du Pas-de-Calais a récemment réalisé d'importants investissements en matière de fibre optique, permettant d'améliorer la qualité des services publics essentiels pour les citoyens, notamment en matière d'insertion et d'accès à l'emploi.

D'autres initiatives présentées par les intervenants ont permis de mettre en évidence que des partenariats franco-britanniques dans ces domaines ont produit des résultats très positifs et mis en évidence des possibilités de collaborations futures.

Les villes de Lille et de Leeds ont ainsi engagé des échanges de bonnes pratiques en matière d'intégration scolaire d'enfants dont l'anglais ou le français n'est pas la langue natale.

Echanger sur la mise en œuvre des services publics locaux sera un des thèmes majeurs des futures coopérations entre nos deux pays



Atelier de travail

L'innovation au service du développement de nos territoires

Kellie BERNE

Director of Cardiff Region City Deal
and Chair of Innovation Advisory
Council for Wales

Damien BONGART

Vice-Président du Conseil
départemental d'Ille et Vilaine

Antoine GODBERT

Conseiller municipal de Tours

Daniel POPESCU

Directeur du département
gouvernance démocratique,
Conseil de l'Europe

Michel SABATIER

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de La Rochelle

Frédéric VALLETOUX

Maire de Fontainebleau, Président
délégué de l'AFCCRE

Il s'agissait dans cet atelier de réfléchir à la façon dont l'innovation et les progrès technologiques influencent la mise en œuvre des politiques publiques locales.

La technologie avance plus rapidement que la société. Les services publics doivent par conséquent en permanence s'adapter à cette réalité fluctuante et anticiper.

Partant de ce constat, élus français et britanniques considèrent que l'innovation technologique dans la mise en œuvre des services publics est une nécessité, mais peut créer, si l'on n'y prend garde, de nouvelles barrières dans la société.

Des facteurs générationnels, sociétaux, territoriaux peuvent ainsi exclure certains citoyens des nouvelles technologies.

Dans ce contexte, les politiques publiques doivent veiller à ce que les progrès et l'innovation technologiques n'abandonnent personne en chemin.

Les participants à l'atelier ont également partagé des expériences réussies visant à stimuler l'innovation locale,

telles que les incubateurs économiques, qui fournissent par exemple des espaces partagés ou *co-working* pour aider des entreprises ou des start-up à se développer.

La centralisation et la bureaucratie sont les pires ennemis de l'innovation locale

Le cadre réglementaire doit néanmoins offrir aux collectivités territoriales la possibilité d'expérimenter en matière d'innovation, et de prévoir par conséquent des dispositifs d'évaluation. Dans ce contexte, pour pénétrer des marchés fortement consolidés, l'innovation requiert des ressources financières et ne peut s'intégrer dans un système centralisé et bureaucratique.

Le progrès technologique constitue une opportunité mais il ne doit pas exclure certains publics ou certains territoires



A titre d'exemple, dans l'Agglomération de La Rochelle, des voitures électriques sont à la disposition du public depuis le début des années 1990, et désormais un système de bus Hydrogène a été mis en place. L'Agglomération ambitionne ainsi de devenir le premier territoire à neutralité-carbone de France en 2040. Le succès de la démarche repose sur l'initiative locale, qui s'appuie elle-même sur un lien direct avec les besoins et les aspirations des habitants.

A Swansea, au Pays de Galles, un territoire qui a connu d'importantes difficultés, les élus locaux misent sur l'innovation et le développement de l'entrepreneuriat pour combattre à la fois la pauvreté et faire face à la crise du logement.

Ainsi, pour augmenter l'offre de logement, Swansea s'appuie prioritairement sur la mobilisation de la main d'œuvre locale. La ville encourage également le développement des habitations « passives », basées sur le modèle scandinave, qui suppose un investissement supplémentaire de la part de la collectivité territoriale. En contrepartie, ce type d'habitation génère des économies d'énergie, ce qui est bon pour la planète et permet également de lutter contre la précarité énergétique que peuvent connaître certaines familles.

Elus français et britanniques soulignent également de concert l'importance du partenariat avec le secteur privé, l'enseignement supérieur... ces coopérations offrent aux collectivités territoriales de nouvelles opportunités en matière d'innovation.

*Les partenariats avec le
secteur privé et la
société civile stimulent
les collectivités
territoriales et les
conduisent à explorer de
nouvelles voies*

Atelier de travail

Construire de nouveaux partenariats

Alix HUGUES

Christine MORO

Déléguée à l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Mélanie LEPOULTIER

Vice-Présidente du Conseil départemental du Calvados

Sladana ZIVKOVIC

Adjointe au Maire de Dijon, Vice-Présidente de Dijon Métropole, Présidente de la Commission Echanges et partenariats de l'AFCCRE

L'atelier avait pour objectif d'identifier les conditions et les facteurs nécessaires, dans le contexte du Brexit, à la constitution de partenariats bilatéraux entre les collectivités territoriales françaises et britanniques.

Le constat est partagé par les panelistes :

Certaines coopérations déjà anciennes doivent s'adapter aux changements et aux évolutions de leur territoire.

A titre d'exemple, les villes de Bristol et de Bordeaux ont initié de nouveaux échanges, notamment sur le développement de deux centres de recyclage des déchets.

Les coopérations traditionnelles, linguistiques, culturelles... sont le terreau pour construire de nouveaux partenariats, plus techniques

Ces nouvelles coopérations, plus techniques, coexistent désormais avec les traditionnels échanges culturels, linguistiques et sportifs, qui offrent un cadre unique de mobilité pour tous ceux, notamment les jeunes qui n'ont ni l'opportunité ni l'habitude de voyager.

Les liens institutionnels tissés entre territoires offrent un cadre unique pour développer les échanges entre acteurs économiques

Dans de nombreux partenariats entre collectivités territoriales françaises et britanniques, les enfants et les jeunes sont au cœur des coopérations, avec l'objectif de développer leurs compétences linguistiques, d'ouvrir leur esprit grâce à la découverte d'une autre culture. Il faut profiter des liens construits autour de ces échanges pour créer d'autres opportunités et développer, avec l'accompagnement des collectivités territoriales, des relations plus diversifiées. La relation entre la collectivité territoriale et le comité de jumelage est à cet égard essentielle.

Les nouveaux partenariats entre collectivités françaises et britanniques présentent un certain nombre de caractéristiques, dont certaines sont apparues récemment :

- Les coopérations intègrent désormais un focus sur l'activité économique.
- Les liens institutionnels initiés entre collectivités peuvent encore fournir le cadre et la structure pour le déploiement de nouveaux projets.

- Tous les niveaux de collectivités territoriales sont concernés : les régions, les départements, les villes mais également les villages.
- Il y a un intérêt à associer le maximum d'acteurs du territoire et stimuler ainsi l'échange de connaissances et de savoir-faire.
- Les échanges d'expertise entre territoires peuvent être multiformes et porter sur le culturel, l'économique, l'enseignement...
- Des sources de financement existent pour concrétiser ces projets de coopérations, mais avec une obligation de produire des résultats tangibles et évaluables.
- Les réseaux existant, notamment entre collectivités territoriales, sont utilisés pour développer de nouvelles activités.

*La question du temps
reste essentielle : « Si
vous voulez aller vite,
vous y allez seul. Si vous
voulez aller loin, vous y
allez ensemble »*



Session plénière

La mise en œuvre des objectifs du développement durable au niveau local

JUDITH BLAKE

CBE, Leader of Leeds City Council

Jocelyne BOUGEARD

Maire-adjointe de Rennes

PAUL CARTER

CBE, Kent County Council

Arnold HATCH

Vice-President of the Northern Ireland local Government association

Laurent HENART

Maire de Nancy

Ben HOUCHEN

Mayor of Tess Valley

Hervé MARITON

Maire de Crest

Didier PERALTA

Maire de Gruchet La Valasse, Conseiller régional de Normandie

Cette session plénière visait à échanger sur les politiques initiées aux niveaux local et régional favorisant la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Il s'agissait également d'étudier comment les partenariats franco-britanniques peuvent les appuyer.

Beaucoup reste à faire si l'on veut que notre société fasse décisivement le choix de la « durabilité »

Les participants ont souligné l'interdépendance entre les responsabilités et missions dévolues aux collectivités territoriales et les nouveaux enjeux environnementaux, notamment climatiques.

Dans ce contexte, chacun s'accorde sur le rôle crucial local joué par les dirigeants territoriaux dans la réalisation des ODD, en particulier ceux liés à l'environnement.

La session a ainsi permis de partager des expériences réussies d'utilisation par les collectivités territoriales de nouvelles technologies et de process « durables » en matière de construction, de gestion de l'eau et des déchets, d'infrastructures...

Des progrès importants ont ainsi été réalisés ces dernières années pour intégrer le développement durable dans les politiques publiques locales, mais beaucoup reste à faire pour aider notre société à faire des choix encore plus favorables à l'environnement.

Des exemples concrets ont permis d'illustrer la façon dont les collectivités territoriales pouvaient concrétiser ces choix, dans le cadre des services publics locaux : c'est notamment le cas du service public des transports, avec la promotion de technologies propres ou la mise à disposition par les collectivités de points de recharge pour les véhicules électriques.

Un grand nombre de services publics locaux permettent de concrétiser les Objectifs de développement durable

L'enjeu pour les élus locaux est de concilier les besoins des citoyens et un développement plus durable des territoires

Dans les territoires où l'emploi est fortement lié aux industries polluantes, les élus locaux jouent également un rôle important dans la gestion des périodes de transition liées à la reconversion de ces activités.

L'enjeu est de concilier les besoins et aspirations des habitants avec des choix forts en matière de développement durable.

Les intervenants à cette session plénière se sont accordés sur un message commun : les partenariats et les coopérations internationales, en particulier entre le Royaume-Uni et la France, peuvent apporter une aide précieuse aux collectivités territoriales, confrontées à des problématiques similaires, en leur permettant d'échanger leurs bonnes pratiques.



Comment poursuivre la dynamique engagée ?

Exemple d'initiatives locales

Nancy- Newcastle

Laurent HENART

Ancien Ministre

Maire de Nancy



Pour Nancy, la relation franco-britannique est l'élément fondateur de son ouverture au monde. En effet, c'est avec Newcastle, que la Ville de Nancy a noué son tout premier jumelage en 1954. Forte de cet élan, elle a rapidement conclu d'autres accords de partenariat avec Liège, la même année, et avec Karlsruhe, en 1955, pour établir progressivement les 11 partenariats dans le monde qui nous enrichissent aujourd'hui.

Le sommet franco-britannique ici à Londres m'a permis de rencontrer Nick Forbes, Leader of the Council de Newcastle. Nous avons esquissé des projets de coopération entre nos hôpitaux pour le personnel soignant qui pourra ainsi renforcer ses compétences et élargir son horizon. Nous avons évoqué un échange entre professeurs des écoles, car nous avons à Nancy des écoles bilingues, favorisant l'apprentissage des langues vivantes dès le plus jeune âge, et Newcastle souhaite s'inspirer de l'apprentissage en immersion que nous proposons. Nous continuerons les échanges d'étudiants dans le cadre des stages d'été organisés dans nos deux villes.

Je pourrais donner d'autres exemples, mais ce qui compte, c'est la volonté partagée de mettre en valeur les relations existantes entre nos deux pays et de nous permettre de constamment les développer, car c'est à l'échelle des communes que les relations d'amitié et de confiance se tissent et créent le terrain fertile pour le projet de paix que nous appelons de nos vœux, l'essence même de la construction européenne.

C'est dans cet esprit et dans cette belle dynamique, que la Ville de Nancy vient d'exprimer son vif souhait d'accueillir le prochain sommet franco-britannique, en 2020, dans la cité ducale.

L'Alliance Manche

Pour le territoire normand, la relation franco-britannique est avant tout géographique !

Bordées par la Manche, les rives normandes et britanniques ont su se rapprocher pour développer les échanges portuaires, scientifiques, économiques, touristiques...

Didier PERALTA

Maire de Gruchet La Valasse

Conseiller régional
de Normandie



L'histoire a montré combien nos territoires étaient voisins et liés : la bataille d'Hastings, la guerre de 100 ans, le débarquement en 1944. La coopération franco-britannique s'inscrit tant dans le présent que le futur, à travers les très nombreux jumelages de communes et les riches partenariats d'acteurs locaux, activement soutenus par les programmes locaux, nationaux et européens.

Les évolutions récentes de la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ne sauraient remettre en cause les liens d'amitié privilégiés unissant nos territoires dans le cadre de projets concrets. C'est la raison pour laquelle la Normandie, par l'initiative Alliance Manche, appuie les besoins des acteurs de l'espace Manche, pour encourager l'Union Européenne à poursuivre le développement de projets communs, quelle que soit l'issue du Brexit.

L'appel à projet « Construire de nouveaux partenariats » : une initiative gouvernementale franco-britannique

Pour prolonger la dynamique née du Sommet des Maires, **l'Ambassade de Grande-Bretagne en France, en partenariat avec la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**, ont lancé au printemps 2019, un premier appel à projet en vue de soutenir financièrement les coopérations entre territoires français et britanniques.

L'objectif était de mettre en avant des partenariats modernes, aux objectifs concrets, avec un impact positif pour les citoyens au niveau local et contribuant à renforcer la relation d'amitié entre les peuples français et britannique. Les projets devaient également répondre aux priorités identifiées durant le Sommet des Maires:

- Environnement et lutte contre le changement climatique
- Promotion de l'innovation, croissance digitale et attractivité du territoire,
- Culture, patrimoine et sport.

Ce tout premier appel à projets a été un succès avec 47 dossiers de France et du Royaume-Uni déposés. Les sept projets suivants ont été retenus :

Bordeaux – Bristol	Comprendre comment les deux villes traitent la mémoire de l'esclavage et se battent contre le racisme aujourd'hui
Brest- Plymouth	Lutter contre la pauvreté énergétique en organisant un échange de bonnes pratiques et d'expériences
Ille et Vilaine (CCI) - Jersey et le Sud de l'Angleterre	Mise en place d'un groupe d'acteurs pour faciliter les échanges commerciaux, notamment dans le secteur du numérique
Marseille - Glasgow	Échange d'expérience sur l'aménagement urbain et l'utilisation des infrastructures des deux villes pour une plus grande production artistique
Montpellier - Greater Manchester	Échange d'experts sur l'innovation numérique dans le milieu de la santé
Nancy-Newcastle	Échange entre les CHU de Nancy et de Newcastle sur le thème de la transition écologique en milieu hospitalier
Conseil départemental du Pas-de-Calais - Conseil régional des Hauts-de-France - Kent County Council	Conférence pour formaliser les coopérations sur des enjeux communs : développement économique, transport et développement durable, jeunesse et promotion de la culture

CONTACTS :

Hélène HAMPARTZOUMIAN, chargée de mission MEAE / Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Tél. +33 (0)1 43 17 62 62 | helene.hampartzoumian@diplomatie.gouv.fr

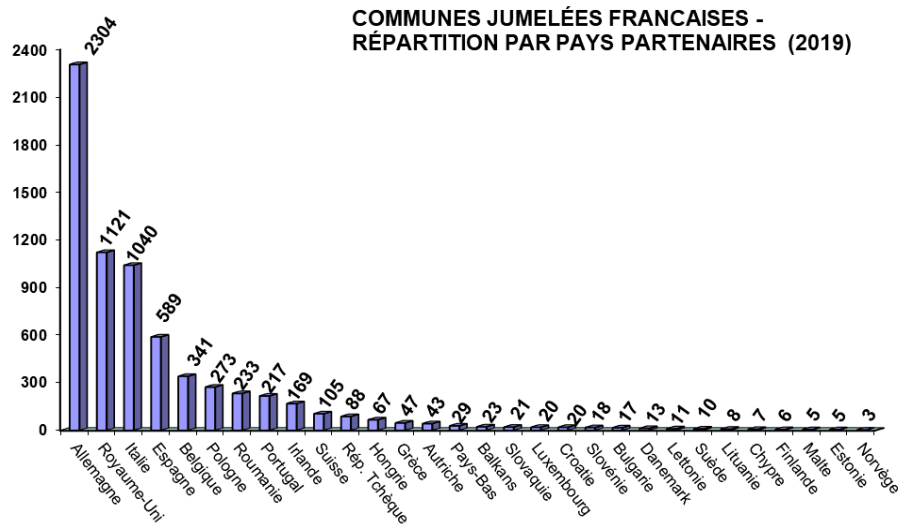
Clémentine MARTIN, Attachée politique Ambassade de Grande-Bretagne Tél : +33 (0)1 44 51 3360 | clementine.martin@fco.gov.uk

Les coopérations franco-britanniques

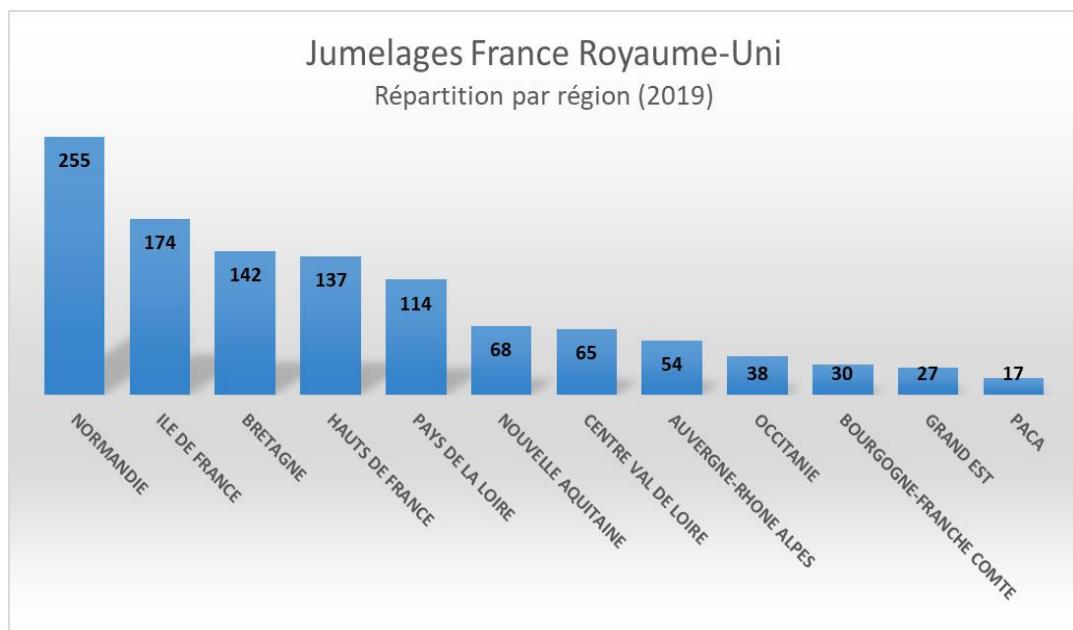
Chiffres clés

Le Royaume-Uni est le deuxième pays partenaire des collectivités territoriales françaises derrière l'Allemagne. Plus de 1 100 jumelages et partenariats recensés à ce jour dont :

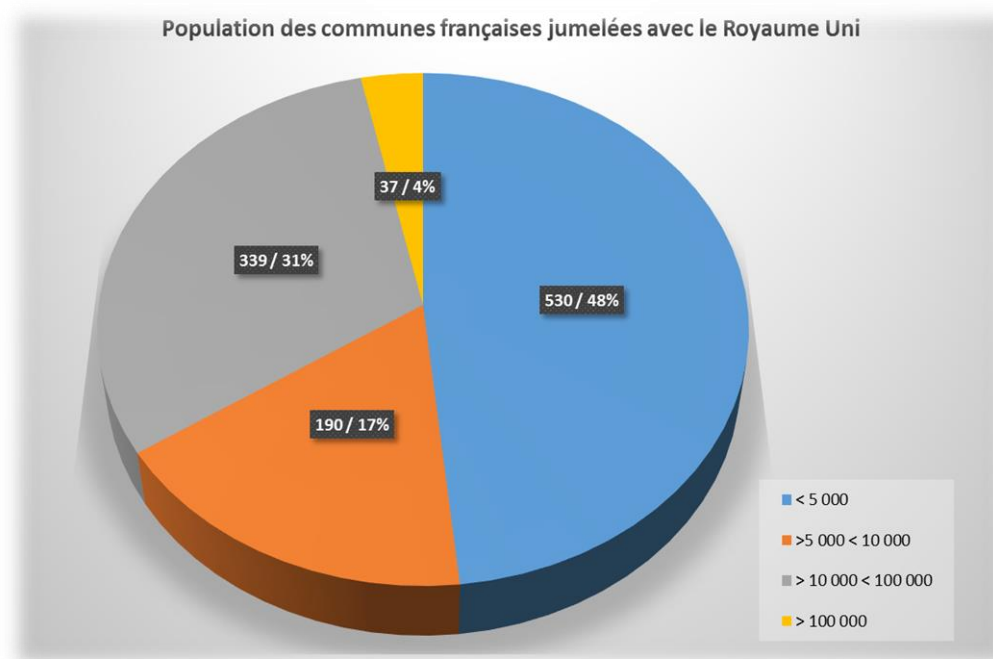
1 115
Communes
6
intercommunalités
5
Départements
2
Régions



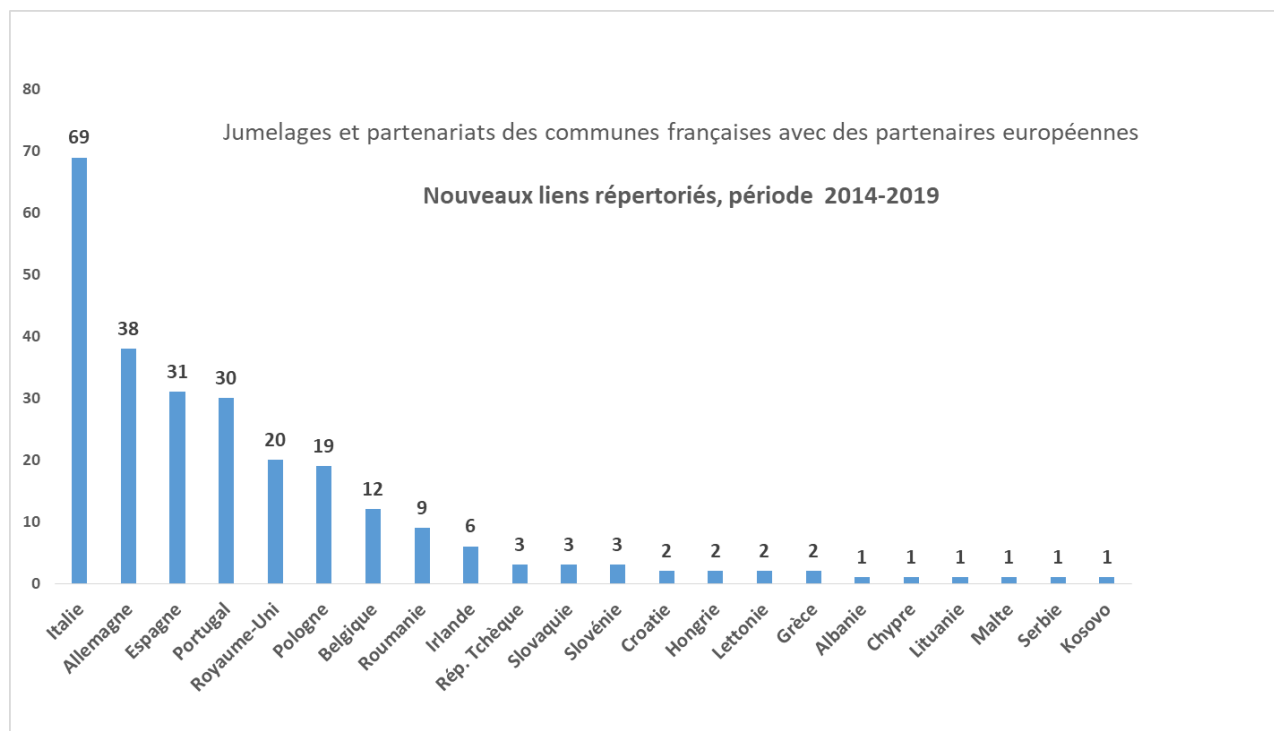
Environ 80% des collectivités territoriales françaises qui coopèrent avec le Royaume-Uni sont situées dans la grande moitié Nord de la France.



Les 2/3 des collectivités françaises engagées dans des échanges avec le Royaume-Uni ont moins de 10 000 habitants. A noter que sur les 41 villes françaises de plus de 100 000 habitants, 37 ont une partenaire au Royaume Uni.



Parmi plus de 250 nouveaux jumelages recensés dans les 5 dernières années, 20 partenariats franco-britanniques ont été réalisés.



**Association Française
du Conseil des Communes et Régions d'Europe
AFCCRE**

20 rue Alsace Lorraine
45000 Orléans
Tél. : +33 (0)2.38.77.83.83
www.afccre.org



**Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du
développement international (DGM)**

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)
57 boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél. : +33 (0)1.43.17.62.64

www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales



Ambassade de Grande Bretagne en France

35 Rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris
Tél. : +33 (0) 1 44 51 31 00

<https://www.gov.uk/world/organisations/british-embassy-paris.fr>



**British Embassy
Paris**